

La Secrétaire nationale

Le 17 juin 202

En marche vers le contrôle continu intégral ?

Si ce scénario avait déjà été évoqué dans un rapport préfigurant la réforme du baccalauréat en 2018, celui-ci sera de nouveau sur la table lors d'un comité de suivi le 22 juin 2021.

Co-pilote du comité de suivi, Pierre Mathiot entend notamment redonner des « précisions » sur la « manière dont les 40% de contrôle continu sont calculés » mais il s'expliquera également sur sa volonté d'aller vers un contrôle continu intégral et la suppression des évaluations communes.

Pour rappel (et hors aménagement COVID), les 40% du contrôle continu correspondent à 10% résultants des notes du bulletin et 30% des évaluations communes. Les 60% restant correspondent aux notes obtenues aux épreuves terminales.

Le 22 juin sera donc envisagée la suppression des 30% liés aux évaluations communes pour ne prendre en compte que les notes du bulletin.

L'argument avancé sera que cela ôterait un « fardeau aux chefs d'établissement quant à l'organisation de ces épreuves communes ».

Le SYNEP CFE-CGC n'est pas dupe de la manœuvre ! En effet, la mise en place de la réforme du baccalauréat était impossible en l'état (multiplication des évaluations communes) comme nous l'avions déjà signalé à l'époque et comme le savait pertinemment notre Ministre Blanquer. Deux ans plus tard, le contrôle continu sera donc peut-être entériné pour épargner personnels, élèves et enseignants d'une multitude d'examens indigestes et permettra aussi de faire des économies financières considérables. La première marche de la réforme (le contrôle continu au baccalauréat) va donc aboutir. La seconde, qui est l'annualisation du temps de travail, ne saurait tarder !

Certains enseignants y verront sans doute un intérêt d'ordre pédagogique (peut-être de faire progresser sereinement ses classes). Malheureusement ce contrôle continu entraînera les dérives attendues et déjà constatées : notations disparates, négociation permanente des élèves et/ou des parents, pression des chefs d'établissement afin de changer les notes, voire pots-de-vin en tout genre...

Ce système montre bien l'engrenage dans lequel nous nous trouvons : dans peu de temps, les notes seront abolies car dénuées de sens à cause de la réforme du baccalauréat. Si le baccalauréat est conservé, il n'existe donc pour le SYNEP CFE-CGC qu'une seule solution : des épreuves nationales dans toutes les matières. En effet, comme le dit un proverbe congolais « Le merle est malin, mais qui le chasse n'est pas sot ».

Sylvie TUROWSKI
Secrétaire nationale